

Créée en 1980 et gérée par la LPO pour le compte de l'Etat, la Réserve est située au cœur de la baie du Fier d'Ars et des marais salants. Elle abrite un patrimoine naturel remarquable, caractéristique des marais côtiers atlantiques.

**Afin de préserver la quiétude des oiseaux, l'accès dans la Réserve est interdit. Des chemins et un itinéraire cyclable la longent néanmoins sur une belle portion.**

## Un milieu protégé et géré

Au quotidien, le personnel de la LPO met tout en œuvre pour favoriser la biodiversité. La gestion du réseau hydraulique sur la partie terrestre permet une régulation des niveaux d'eau en fonction des espèces à accueillir. Des îlots sont entretenus afin de favoriser la nidification des oiseaux.

Différentes études sur la faune et la flore sont conduites dans la Réserve et sur l'ensemble de l'île de Ré : comptages mensuels des oiseaux, baguage, suivis et inventaires (poissons, plantes, ...).



## Code de bonne conduite

Pour profiter pleinement de la richesse des lieux, merci de veiller au respect de ces quelques règles :

- ✓ Restez sur les chemins et respectez les propriétés privées.
- ✓ Ne dérangez pas les oiseaux notamment en période de nidification et sur leurs lieux d'alimentation.
- ✓ Ne cueillez pas inutilement la végétation.
- ✓ Tenez les chiens en laisse.
- ✓ Soyez silencieux.

**Dans tous les cas, conformez-vous à la réglementation en vigueur.**

Association reconnue d'utilité publique, la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) a été créée en 1912. Elle a pour but la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier la faune et la flore qui y sont associées.

Gestionnaire de plusieurs Réserves naturelles, la LPO mène également des actions de sensibilisation du public dans ses centres de découverte comme la Maison du Fier.

Organisée en réseau sur l'ensemble du territoire français, la LPO propose de nombreuses sorties nature ou séjours de découverte.



## Vous aimez la nature ? Vous voulez la protéger ?

Adhérer à la LPO, c'est apporter votre soutien pour :

- ✓ Protéger les espèces
- ✓ Protéger les espaces
- ✓ Éduquer et sensibiliser
- ✓ Défendre la nature

**LPO / Ligue pour la Protection des Oiseaux**

BP 90263 Rochefort Cedex  
Tél. 05 46 82 12 34  
www.lpo.fr – lpo@lpo.fr



# Balades autour de la Réserve naturelle et de la Maison du Fier



Gorgebleue à miroir @ F. Cahez

Témoin de l'activité salicole de l'île de Ré au cours des siècles passés, l'ancien hangar à sel du vieux-port des Portes a été rénové en 2000. Il abrite désormais la Maison du Fier, un espace muséographique dédié au patrimoine naturel de l'île.

Cet espace ludique et pédagogique pour petits et grands vous invite à découvrir l'île de Ré côté nature.

De nombreuses activités de découverte sont proposées tout au long de l'année. Le programme est sur [ile-de-re.lpo.fr](http://ile-de-re.lpo.fr) et sur [maisondufier.fr](http://maisondufier.fr).



## LPO / MAISON DU FIER

Route du vieux-port, 17880 Les Portes-en-Ré

Tél. : **05 46 29 50 74**

Toutes les infos sont sur :

[ile-de-re.lpo.fr](http://ile-de-re.lpo.fr)  
[lpo.iledere@lpo.fr](mailto:lpo.iledere@lpo.fr)

# Ré, île nature !

Marais salants, vasières, prés salés : la Réserve naturelle de Lilleau des Niges et ses abords sont composés d'une mosaïque de milieux qui hébergent une faune et une flore riches et variées.

**Au printemps et en été**, les marais accueillent tadornes de Belon, échasses blanches, avocettes élégantes, sternes pierregarin ou gorgebleues à miroir. *Observations plutôt le matin et le soir.*

**En automne et en hiver**, 40 000 oiseaux d'eau venus pour certains du Grand-Nord sont présents dans la Réserve et dans la baie du Fier d'Ars. *Observations plutôt à marée montante et haute.*

Dans ce dépliant, la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) vous propose des idées de balade à effectuer librement autour de la Réserve naturelle et de la Maison du Fier.

Bonnes promenades et belles découvertes !

Des **audioguides**, des **jumelles** et des **longues-vues** vous permettant d'effectuer une visite en autonomie sont disponibles à la location à la Maison du Fier d'avril à la Toussaint.



Panneau d'identification des oiseaux.



Bornes pédagogiques.



Point d'information et d'observation mobile le long de la voie cyclable. **En saison.**

